



Licence professionnelle Économie de la construction en contexte européen

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Économie de la construction en contexte européen. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038305

HAL Id: hceres-02038305

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038305>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Economie de la construction en
contexte européen

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Economie de la construction en contexte européen

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-3 Bâtiment et construction

Demande n° S3LP150007483

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Ecole du Bâtiment et des Travaux Publics (EBTP) à Vincennes.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Economie de la construction en contexte européen* a été créée en 2003, et est dispensée dans les locaux de l'Ecole du Bâtiment et de Travaux Publics (EBTP) de Vincennes.

Cette formation s'inscrit dans l'offre globale de l'université en permettant une poursuite d'études pour les étudiants ayant validé une deuxième année de licence *Sciences et technologie* ou *Economie et gestion* ainsi qu'aux titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie civil* ou *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA).

Les métiers visés par cette formation sont ceux relevant de l'économie de la construction, exercés soit à titre libéral ou dans une société. Cette formation est unique dans la région, et originale dans l'ouverture européenne.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est unique sur la région Ile-de-France, et il est à noter qu'il y en a trois autres équivalentes, à Lyon, Bordeaux et Valenciennes.

L'originalité de cette formation réside dans l'ouverture européenne, avec l'université du Lancashire ; cette dimension « européenne » de la formation reste toutefois difficile à appréhender. Les compétences nécessaires pour exercer les métiers de l'Économie de la Construction sont clairement identifiées, à savoir la gestion des coûts, études, financements sur tout projet de construction, les questions de maintenance ou d'exploitation des bâtiments, et les bases pour les aspects techniques, financiers et juridiques.

Les métiers visés par cette formation sont ceux relevant de l'économie de la construction, exercés soit à titre libéral ou dans une société.

L'économie de la construction est indispensable au secteur professionnel, qui n'est pas en déclin ; cette formation reste donc pertinente. L'ouverture européenne est un atout supplémentaire.

Les enseignements se déroulent intégralement à l'École du bâtiment et des travaux publics de Vincennes (partenariat faisant l'objet d'une convention). Il n'y a pas de délocalisation à l'international.

Le projet pédagogique a été établi en collaboration avec l'EBTP (lycée technologique privé), l'Union Nationale des Économistes de la Construction et des Coordinateurs (UNTEC) et l'Organisme Professionnel Paritaire de Qualification Technique des Économistes et Coordonnateurs de la Construction (OPQTECC). Les volumes horaires sont conformes au cahier des charges des licences professionnelles, toutefois le programme aurait pu être plus détaillé afin d'analyser en détail la pertinence des matières enseignées. L'unité d'enseignement (UE), qui correspond à une mise à niveau d'étudiants (UEO) ne venant pas de la filière économie de la construction est de 60 heures, mais rien ne précise quels sont les enseignements suivis en contrepartie par les étudiants venant de cette filière. D'après le dossier, les travaux pratiques ne sont pas mentionnés, ni de visites de chantier ou de réalisations... Enfin, rien n'est précisé quant à la mise à niveau des étudiants de deuxième année de licence sur les aspects techniques de la construction.

Le contrôle des connaissances se fait par contrôle continu pour les UE, mémoire et soutenance orale pour les stages et projets. Ceux-ci sont proposés par les professionnels et validés par les enseignants de l'Institut Francilien des Sciences Appliquées (IFSA) et de l'EBTP.

Il est à noter le partenariat avec l'École de Reconversion Professionnelle (située à Soisy-sur-Seine) pour l'accueil d'étudiants en situation de handicap (deux ou trois chaque année).

Les éléments concernant le taux d'insertion professionnelle, l'analyse des poursuites d'études, l'analyse de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiants ne sont pas fournis dans le dossier, ce qui est très regrettable.

Le volume d'heures confiées à des professionnels est de 250 heures, soit 55 % du volume global. Les professionnels intervenant sont au nombre de six. Ils sont issus à la fois des métiers de la maîtrise d'ouvrage, des métiers de la maîtrise d'œuvre, d'entreprises et de cabinets conseil. Les enseignements qui leur sont confiés sont cohérents avec le programme pédagogique. Il y a un partenariat avec le centre de formation des apprentis Descartes, mais cela pourrait être mieux renseigné ou formalisé. Les professionnels sont présents au conseil de perfectionnement et au comité de pilotage, et participent activement au recrutement, à la proposition des stages et projets, à l'évaluation, aux comités et conseils.

L'équipe est composée de six vacataires professionnels et neuf enseignants dont le responsable de la formation, enseignant en génie urbain (à noter que cinq enseignants sont issus de l'EBTP de Vincennes). Le conseil de perfectionnement et le comité de pilotage se réunissent deux fois par an, mais aucun renseignement n'est fourni quant au suivi quotidien de la formation. Par ailleurs, des représentants des trois autres licences professionnelles de France du même champ sont présents dans le conseil de perfectionnement.

Le nombre de dossiers de candidature est de 100 en moyenne par an pour 20 candidats retenus, qui sont essentiellement originaires d'Ile-de-France. La sélection se passe sur entretien, lors de deux sessions annuelles. Cette année, cinq candidats sont en reconversion professionnelle, les autres sont pour moitié en apprentissage, et pour moitié en formation initiale. Le nombre d'étudiants est à peu près constant (de 18 à 20), et le taux de réussite n'est donné que pour deux années (72 % et 84 %).

La prise en compte des recommandations de la précédente évaluation n'est pas renseignée. La procédure d'autoévaluation est juste évoquée. D'une manière générale, le dossier est peu renseigné, et parfois incohérent.



- Points forts :
 - D'excellents partenariats professionnels (formation co-pilotée par l'UNTEC).
 - L'ouverture européenne.
 - Une bonne harmonisation nationale avec les trois autres LP de la même spécialité.

- Points faibles :
 - L'insertion professionnelle non fournie.
 - Les incertitudes du dossier sur les contenus pédagogiques et leurs modalités.
 - Le partenariat avec l'EBTP, qui paraît trop exclusif.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de faire un bilan exhaustif de l'insertion depuis la création de la licence professionnelle, et depuis la mise en place de l'apprentissage. Le bénéfice de l'ouverture européenne devrait également être quantifié.

Les liens avec le monde de la construction pourraient être repensés en relation avec les nouvelles obligations de construction durable, qui passent par la prise en compte du coût global dès la conception.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

Economie de la construction en contexte européen

Pas d'observations

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

